

14 mars 2020

*Cher(e)s amies et amis, membres actifs de la marche*

*Vous vous en doutez peut être, et peut être êtes-vous déjà informé(e)s, le conseil d'administration de la Marche de la Bièvre, en réunion exceptionnelle hier midi, a pris la décision d'annuler LA MARCHE DE LA BIEVRE 2020 prévue le 26 avril.*

*Trop d'incertitudes pour les semaines à venir, alors que nous aurions dû maintenant, faire les dépenses importantes de l'organisation (sécurité, ravitaillement...), nous ont conduits à prendre cette décision, avec un pincement de cœur.*

*Par ailleurs, il nous a semblé que c'était une démarche responsable et citoyenne à un moment où nous devons tous nous mobiliser pour limiter la propagation du COVID-19.*

*La décision gouvernementale d'interdire les rassemblements de plus de 100 personnes connues hier dans l'après-midi a conforté notre choix.*

*Vous trouverez sur la page d'accueil du site de la marche, le message d'annulation; toutes les personnes déjà inscrites pour marcher seront remboursées <http://marche.bievre.org/>*

*Nous n'avons pas choisi de reporter la marche à l'automne, mais nous avons programmé la marche 2021, le dimanche 21 mars.*

*Je vous remercie pour votre engagement en faveur de la Marche, et, j'espère que vous resterez à nos côtés pour LA MARCHE 2021.*

*Bien amicalement.*

*Agnès pour LA MARCHE DE LA BIEVRE*